

**Compte rendu du 7^{ème} Comité de pilotage du site Natura 2000
FR 1100819 « Bois de Vaires-sur-Marne »**

- 7 juin 2024, - Commune de Vaires-sur-Marne -

Étaient présents,

Monsieur Benoît Chevron, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 du Bois de Vaires, conseiller régional Ile-de-France, vice-président Paris Vallée de la Marne
Madame Emma Abreu, conseillère départementale de Seine-et-Marne, Canton de Villeparisis
Madame Sophie Potiez, Administrateur - Fransylva Ile-de-France
Madame Monique Bene - Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
Madame Colette Boissot, vice-présidente - Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM)
Madame Fabienne Rapaille, Directrice environnement - Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM)
Monsieur Frédéric Paris, Conseiller technique - Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM)
Madame Astrid Leseurre, technicienne forestière - Office National des Forêts (ONF)
Madame Laurence Audibert, adjointe déléguée à l'urbanisme et au patrimoine - commune de Pomponne ; présidente de l'Association de Défense et de Sauvegarde de l'Environnement de la Pomponnette (ADSEP) ; Conseillère communautaire agglomération Marne et Gondoire ; Vice-Présidente SIETREM chargée des déchetteries et dépôts sauvages.
Monsieur Didier Desfoux, adjoint délégué à l'urbanisme - commune de Vaires-sur-Marne
Madame Lucile Dewulf, naturaliste et écologue - Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) ; et représentante du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)
Monsieur Jacques Dumand - président de l'association Gestion et Valorisation Réserve Naturelle Vaires-sur-marne (AGVRNV) « la luciole vairoise »
Monsieur Philippe Busch - France Nature Environnement (FNE) Ile-de-France
Monsieur Grégory Picard - Ligue de la Protection des Oiseaux Ile-de-France (LPO IDF)
Monsieur Cyril Epicoco, chargé d'étude biodiversité - Direction Régionale et Interdépartementale Environnement-Aménagement-Transports (DRIEAT)
Madame Adèle Colvez, chargée de mission - Direction Régionale et Interdépartementale Environnement-Aménagement-Transports (DRIEAT)
Madame Jessica Stonina, chargée de la biodiversité - Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne (DDT 77)
Madame Lauriane Quiblier, chargée de mission Natura 2000 - Région Ile-de-France
Monsieur Pierre Lecareux, technicien en gestion d'espaces naturels et aménagements paysagers - Ile-de-France Nature
Monsieur Thomas Francoual, directeur de l'expertise technique, Ile-de-France Nature
Monsieur Franz Barth, responsable de la mission environnement, réserves naturelles régionales, Natura 2000- Ile-de-France Nature
Madame Fanny Guez, chargée de mission Natura 2000 - Ile-de-France Nature

Ordre du jour :

1. Election de la présidence
2. Point sur le transfert de compétences Etat-Région
3. Les site du bois de Vaires-sur-Marne
4. Bilan de l'animation 2022-2023
5. Perspectives 2024
6. Temps d'échanges

Le Président du Comité de pilotage, Monsieur Benoît Chevron, ouvre la séance en remerciant la mairie de Vaires-sur-Marne d'accueillir cette instance.

Un tour de table permet ensuite à chacun de se présenter.

Monsieur Chevron laisse ensuite la parole à Fanny Guez, chargée de mission pour l'animation du site Natura 2000 à Ile-de-France Nature.

Les supports de présentation sont téléchargeables à l'adresse suivante :

<https://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-bois-de-vaires>

Fanny Guez déroule ensuite l'ordre du jour puis laisse la parole à Lauriane Quiblier, chargée de mission Natura 2000 de la région Ile-de-France.

Lauriane Quiblier indique qu'en absence de structure porteuse candidate, la région Ile-de-France reste structure porteuse du site. Elle délègue l'animation à Ile-de-France Nature.

Elle propose ensuite le vote pour la présidence du comité de pilotage. Benoit Chevron, conseiller régional d'Ile-de-France, est renouvelé en tant que Président pour une nouvelle période de 3 ans.

Lauriane Quiblier rappelle ensuite les grands principes de Natura 2000 et fait un point sur le transfert récent des compétences Natura 2000 de l'Etat vers la Région.

Elle laisse ensuite la parole à Fanny Guez qui présente l'historique du site, sa situation et les espèces qui justifient sa désignation.

L'ensemble de ces informations sont disponibles sur le support de présentation.

Échanges

Laurence Audibert, maire adjointe de Pomponne demande si un bilan financier de Natura 2000 est réalisé, précisant le temps passé agent, le coût des travaux et d'où viennent les fonds.

Fanny Guez lui répond qu'elle passe l'intégralité de son temps sur Natura 2000. A partir de l'année 2024, les fonds pour l'animation proviennent à 80% de l'Europe (FEADER) et 20% de la Région. Les contrats sont également subventionnés en partie par du FEADER.

La problématique de la gestion des sangliers est soulevée. Benoît Chevron indique que des chasses ont cours sur les propriétés régionales pour réguler le sanglier.

Des interrogations sur la vitesse de reproduction de l'ensemble des espèces du site ont été soulevées. En réponse, nous avons rappelé que le suivi et les actions mises en œuvre concernent seulement certaines espèces d'intérêt communautaire.

L'assemblée se questionne sur l'absence des 2 espèces qui justifient la désignation du site au sein du bois. Fanny Guez précise que le Triton crêté n'a pas été contacté depuis 2003 malgré les inventaires annuels et est toujours présent dans le bois de Brou. Des travaux de restauration de mares ont par ailleurs été réalisés afin de favoriser son occupation du site. Le Grand Capricorne quant à lui n'a jamais été contacté sur le site. Il y a cependant des données en périphérie du bois et le site est considéré comme favorable à cette espèce (étude OPIE, 2013).

Le document d'objectif du site fera l'objet d'une révision prochainement. Cette révision sera l'occasion de refaire un inventaire approfondi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire du site.

Fanny Guez laisse ensuite la parole à Pierre Lecareux qui présente les actions engagées sur le site depuis le dernier COPIL, les suivis des amphibiens, ainsi que la gestion et le suivi cartographique de la mégaphorbiaie qu'il réalise.

Un contrat est en cours sur le site pour la gestion de l'arrachage des Asters à feuille de Saule dans la mégaphorbiaie. Une autre opération est en cours, elle est en revanche réalisée hors contrat. Il s'agit de la coupe d'une peupleraie afin de favoriser le développement de la mégaphorbiaie (le bois coupé est vendu par l'ONF). Il faudra peut-être prévoir un contrat Natura 2000 en cas d'éventuels rejets de peupliers.

Échanges

Quelques questions ont été posées sur la gestion de la mégaphorbiaie, notamment concernant la périodicité, les coûts et la technique de broyage. Pierre Lecareux a indiqué qu'il réalisait l'arrachage en septembre au moment très précis situé entre la floraison et la montée en graine afin d'éviter la dissémination. Cette période de fauche est également pertinente vis-à-vis de la nidification des oiseaux et du cycle des insectes.

Le protocole employé pour les suivis amphibiens a été questionné. Pierre Lecareux n'utilise pas le protocole POPAmphibien de RNF en raison du temps conséquent à y consacrer. Ce protocole implique l'utilisation de nasses de type « Amphicapt » composées de seaux de 15 litres percés de 3 entonnoirs latéraux et un suivi sur 3 passages annuels. Cependant, il utilise le même type de contenant et réalise un inventaire annuel en avril comme recommandé par le protocole. Il réalise 3 relevés sur 3 jours consécutifs la deuxième quinzaine d'avril. Il pose 2 à 3 seaux par mare suivant la taille de la mare entre 16h et 17h et le relevé se fait le lendemain matin entre 8h et 10h. Chaque seau séparé d'au moins 10 mètres.

Lucile Dewulf partage la difficulté d'agréger les données du réseau régional quand les gestionnaires n'utilisent pas tous les mêmes protocoles. Il est proposé de revoir les protocoles des suivis à l'occasion du renouvellement du DOCOB.

Jacques Dumand de l'association la « Luciole Vairoise » propose sa participation pour un protocole POPAmphibien.

Lucile Dewulf questionne sur les fluctuations du nombre d'individus de Tritons palmés inventoriés chaque année. Nous n'avons cependant pas d'explication sur ce point. L'hypothèse formulée serait que ces fluctuations pourraient être liées à la situation météorologique lors des suivis.

Lucile Dewulf indique qu'il pourrait être intéressant de suivre également les anoues afin de disposer d'indicateurs environnants et utilisables à une échelle macro.

Philippe Busch demande à Pierre Lecareux s'il observe de la prédation. Pierre Lecareux répond que les potentiels prédateurs pourraient être les poissons. Cette observation est toujours notée mais ne permet pas de prouver une corrélation directe entre ces poissons et les fluctuations du nombre de tritons observés.

En ce qui concerne le Grand Capricorne, il est mentionné qu'aucun protocole de suivi n'a été mis en place aujourd'hui. L'action est portée sur l'habitat avec la préservation des bois sénescents et des bois morts.

Laurence Audibert profite de ce COPIL pour informer que Veolia est en cours d'intervention sur les réseaux d'eaux usées des riverains du bois de Brou après des épisodes successifs de pollution. Il est notamment constaté des épisodes ponctuels de pollutions dans le Ru Venante.

Après ce temps d'échanges, Fanny Guez reprend la parole pour finir le déroulé de la présentation en revenant sur la vie du réseau et les perspectives sur la révision prochaine du DOCOB et la mise à jour des outils de communications.

La réunion se termine sur un nouveau temps d'échanges :

Le sujet du suivi des chiroptères est soulevé. Aucun suivi de chiroptères n'est réalisé par Ile-de-France Nature sur le bois de Vaires. L'habitat semble favorable à cette famille d'espèces.

Lucile Dewulf indique que la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature) développe un programme de recherche-actions pour la protection, la restauration et la création de réseaux de mares et questionne sur la possibilité de l'appliquer au sein du bois de Vaires. La Région Ile-de-France se renseigne sur les modalités que la SNPN puisse intervenir, au moins en termes de connaissance sur les espaces naturels régionaux. Lauriane Quiblier ajoute la possibilité de solliciter les conventions en cours entre la Région Ile-de-France et l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement) et le CBNBP (Conservatoire Botanique National du Bassin parisien).

Sortie Terrain

Une sortie terrain sur le site a été proposée aux membres du COPIL. Cyril Epicoco et Lauriane Quiblier y ont participé. Cette sortie a eu lieu sur la partie qui correspond au bois du Marais. Nous nous sommes arrêtés au niveau du ru Venante où a été évoqué la possibilité de commander un inventaire piscicole sur des fonds Région dans le cadre de la révision du DOCOB. La visite nous a permis de voir la coupe de la peupleraie et la colonisation par des espèces caractéristiques de la mégaphorbiaie : Reine-des-près (*Filipendula ulmaria*), Grande consoude (*Symphytum officinale*). Nous sommes également aller visiter une des mares entourées de mégaphorbiaie et d'une large zone de roselière.

Annexe 1 : liste complète des invités au Comité de pilotage

Titre
Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements
Président ou Présidente du Conseil Régional d'IDF
Président ou Présidente du Conseil départemental de Seine et Marne
Président ou Présidente de l'Union des maires de Seine-et-Marne
Maire de la commune de Vaires-sur-Marne
Maire de la commune de Pomponne
Président ou Présidente de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
Président ou Présidente de la Communauté d'agglomération Marne et Gondoire
Représentants de l'Etat et de ses services déconcentrés
Préfet ou Préfète de Seine-et-Marne
Directeur ou Directrice régional et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'IDF
Directeur ou Directrice régional et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'IDF
Directeur ou Directrice départemental des territoires de Seine et Marne
Chef ou Cheffe de service départemental de Seine-et-Marne de l'OFB
Directeur ou Directrice de l'agence interdépartementale de l'ONF
Directeur ou Directrice de l'Agence de l'eau Seine-Normandie
Directeur ou Directrice du Centre régional de la propriété forestière d'IDF
Représentants des propriétaires et exploitants de biens ruraux compris dans le site
Président ou Présidente du Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs
Président ou Présidente du Syndicat départemental de la propriété agricole ou rurale
Président Directeur Général de la Société nationale des chemins de fer français
Représentants des organismes consulaires
Président ou Présidente de la Chambre d'agriculture de région IDF
Président ou Présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-et-Marne
Président ou Présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne
Représentants des organismes exerçant leur activité dans le domaine de la chasse, du sport et du tourisme
Président ou Président de la Fédération de Seine-et-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Président ou Présidente de la Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne
Président ou Présidente du Comité départemental de la randonnée pédestre de Seine-et-Marne
Président ou Présidente du Comité départemental olympique et sportif de Seine-et-Marne
Représentants des associations de protection de la nature
Président ou Présidente de l'association France Nature Environnement IDF
Délégué ou Déléguée d'IDF pour la LPO
Président ou Présidente de l'Office pour les insectes et leur environnement



Personnalités scientifiques qualifiées

Président ou Présidente du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'IDF

Directeur ou Directrice du Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Président ou Présidente de l'Agence régionale pour la biodiversité d'IDF

Président ou Présidente du Conservatoire d'espaces naturels d'IDF